Seine-Aval
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Maison de l'Estuaire

Etat des ressources biologiques :
Les oiseaux nicheurs de l'embouchure de l'estuaire de la Seine

Problématique

Reconnue pour son intérêt ornithologique national et international, l'embouchure de l'estuaire de la Seine accueille de nombreuses espèces d'oiseaux. Site majeur de migration, son rôle est tout aussi important en période de nidification pour des espèces à fort intérêt patrimonial. Le butor étoilé, certains limicoles, les passereaux paludicoles ou encore le râle des genêts effectuent ici leur reproduction.

Chaque communauté d'oiseaux nicheurs est inféodée à un type de milieu : le butor étoilé et les passereaux paludicoles (rousserolle effarvatte, panure à moustaches, phragmite des joncs ...) dans les roselières et leurs abords, les limicoles (barge à queue noire, vanneau huppé, avocette, échasse...) sur les prairies et les pourtours de mares, les passereaux prairiaux (bruant proyer, bergeronnette printanière, tarier des prés...) et le râle des genêts sur les prairies de fauche et fauchées mais aussi pâturées. Le suivi des effectifs de ces espèces peut donc permettre une évaluation de l'état de santé de l'estuaire de la Seine et de ses fonctionnalités pour l'avifaune, par une mise en relation entre les fluctuations des populations nicheuses et l'évolution des différents milieux.

Tarier des prés (R. Dumoulin - www.oiseaux.net)

Les oiseaux nicheurs de l'embouchure de l'estuaire de la Seine

Seine-Aval
Groupement d'Intérêt Public

Maison de l'Estuaire

Situation

Le râle des genêts et les prairies de fauche

L'estuaire de la Seine joue un rôle majeur pour l'avifaune prairiale au niveau national, et notamment pour la nidification de ces espèces. Le tarier des prés, l'alouette des champs, la bergeronnette flavéole, le bruant des roseaux et le râle des genêts sont ainsi observés en période de nidification [Morel, 2008]. Les effectifs du râle des genêts ont fortement diminué dans les années 1980 et 1990 (en France et dans la vallée de la Seine). Depuis le début des années 2000, ils sont inférieurs à 20, que ce soit dans la vallée de la Seine ou à l'embouchure de l'estuaire [Figure 1].
Le râle des genêts fréquente préférentiellement les praires fauchées, les jachères et les pâtures (respectivement 74%, 16% et 10% des contacts enregistrés entre 2000 et 2006). Même si la jachère est une alternative intéressante, la fauche semble être une pratique favorable à l'espèce (et à d'autres espèces prairiales) et doit être optimisée. Des mesures agro-environnementales ont ainsi été mises en place dès 1994 (programme LIFE) : retard de fauche (au 20 juillet) pour permettre aux nicheurs tardifs et aux nicheurs réalisant une 2ème ponte de trouver un habitat satisfaisant à leur arrivée début juillet ; fauche centrifuge pour permettre une fuite des individus ; constitution de bandes refuges (fauchées ou pâturées au 15 août) pour préserver les couvées écloses mi-juillet.
Les mâles chanteurs sont principalement localisés sur des points relativement hauts topographiquement (>8m CMH), mais les données hydrauliques disponibles ne semblent pas montrer de relation entre les postes de chant et les niveaux d'eau. Le râle des genêts s'installerait prioritairement sur des terrains égouttés à proximité immédiate de points plus humides, ce qui impliquerait une gestion hydraulique adaptée (longue inondation hivernale et un ré-essuyage très progressif au printemps et en été) pour un maintien de cette espèce et d'autres espèces prairiales.

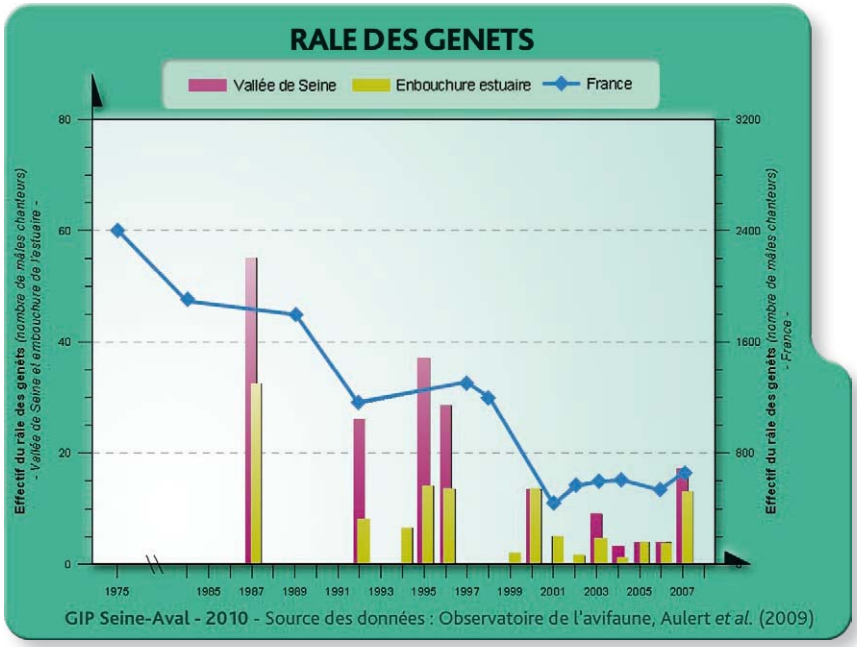

Figure 1 : Evolution de l'effectif de mâles chanteurs du râle des genêts à l'embouchure de l'estuaire de la Seine, dans la vallée de la Seine et en France.

Bruant des roseaux (D. Collin - www.oiseaux.net)

Vanneau huppé (D. Collin - www.oiseaux.net)

Le vanneau huppé et les prairies humides

Parmi les limicoles présents dans l'estuaire de la Seine, seules quelques espèces nichent dans les prairies humides : la barge à queue noire, le courlis cendré et le vanneau huppé. Ce dernier a connu une forte régression de ses effectifs nicheurs depuis les années 1980 dans l'estuaire (à l'embouchure et dans les boucles), phénomène retrouvé au niveau national et régional. Une remontée progressive des effectifs y est cependant observée depuis 2003 [Figure 2].
Le milieu de prédilection de l'espèce est la prairie humide (entre 40% et 75% des couples selon les années), bien que certains individus trouvent des milieux de substitution telles les cultures, avec cependant un taux de réussite des nichées nettement plus bas, à cause de la destruction des nids et de la prédation [Deceuninck & Maheo, 1998 ; GONm, 1989 ; Morel & De Smet, 2007].

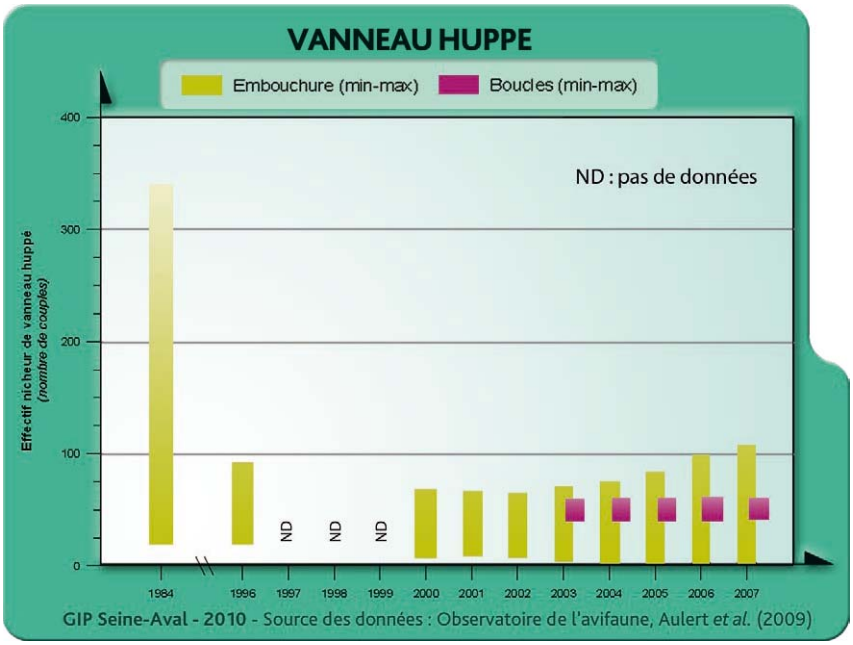

Figure 2 : Evolution de l'effectif nicheur de vanneau huppé dans l'estuaire de la Seine.

Pour améliorer la capacité d'accueil du vanneau huppé en période de nidification à l'embouchure de l'estuaire et dans les boucles de la Seine, les mesures suivantes sont préconisées : conserver les prairies humides, ne pas augmenter (voir réduire) les surfaces en cultures, conserver le caractère humide des prairies jusqu'au début de l'été, avoir un chargement en bétail compris entre 1 et 2 UGB/ha, éviter les dérangements en période de nidification [Morel & De Smet, 2007 ; Morel, 2008].

Le butor étoilé et les roselières

Le butor étoilé est présent dans l'estuaire de la Seine en période de nidification, d'hivernage et de migrations post et prénuptiales. Il fréquente les massifs de roselières humides et utilise les mares et les fossés pour s'alimenter. L'estuaire est un site majeur pour cette espèce au niveau national et un programme européen LIFE a été mené sur le site entre 2001 et 2006.

Depuis 1983 et jusqu'en 1995, la population de butor étoilé à l'embouchure de l'estuaire et dans les boucles de la Seine oscillait entre 1 et 4 individus (autour de 1% de la population nationale). A partir de 1995, la population a crû pour atteindre, en 2001 et 2003, un maximum proche de 30 mâles chanteurs (soit près de 10% de la population nationale). A partir de 2004, la population a baissé pour arriver à une relative stabilité comprise entre 14 et 25 mâles chanteurs, ce qui semble montrer que le site a certainement atteint sa limite de capacité d'accueil pour l'espèce en période de nidification [Provost, 2007 ; Indicateur 1].

Cette croissance des effectifs entre 1995 et 2003 pourrait s'expliquer par :

i) l'amélioration des techniques de dénombrement au cours du programme LIFE ; *ii)* la mise en place de cahiers des charges pour la coupe des roseaux et la gestion hydraulique des mares ;

iii) l'augmentation des surfaces de roselières et des surfaces en eau. En effet, un lien entre l'évolution de la population de butor étoilé et les surfaces de phragmitaies (formations végétales essentiellement formées de roseaux) et les plans d'eau semble se dégager : plus ces habitats croissent, plus la population augmente, bien qu'un décalage de quelques années soit nécessaire pour l'installation du butor [Figure 3].

Butor étoilé (D. Hemery)

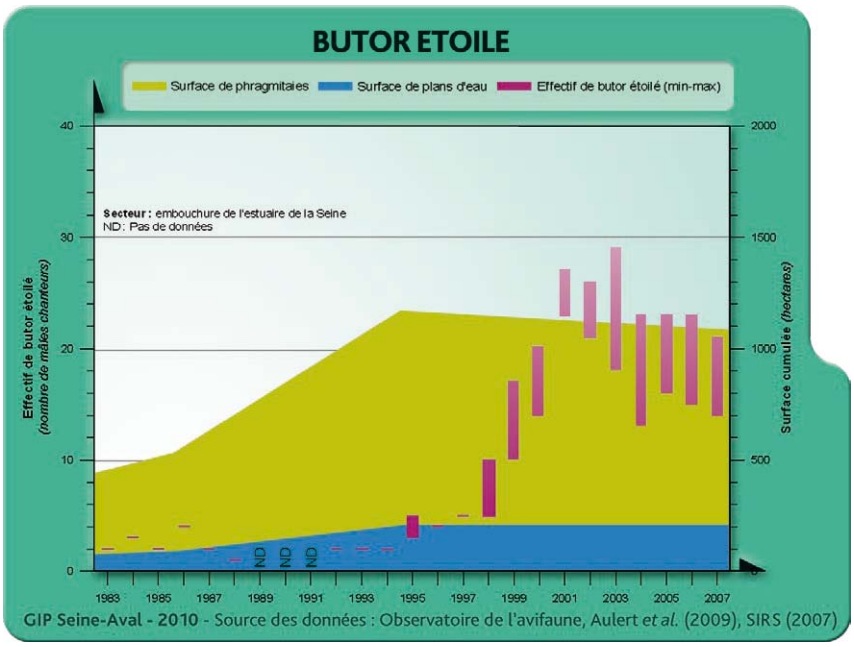

Figure 3 : Evolution de l'effectif de mâles chanteurs de butor étoilé à l'embouchure de l'estuaire de la Seine – lien avec les surfaces de phragmitaies et des plans d'eau.

Les oiseaux nicheurs de l'embouchure de l'estuaire de la Seine

L'essentiel

Le suivi de l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs renseigne sur l'état de santé de l'estuaire de la Seine et permet de mieux appréhender ses fonctionnalités vis-à-vis des espèces nicheuses. La dynamique de ces différentes espèces témoigne également de l'évolution morphologique de l'estuaire de la Seine et par conséquent, de la dynamique des différents milieux rencontrés : augmentation de la surface de roselière et augmentation des surfaces en eau.
En période de nidification, l'estuaire de la Seine est un site très favorable pour des espèces telles que le butor étoilé, la cigogne blanche ou le faucon pèlerin. L'évolution de ce site est par contre très défavorable pour les limicoles comme le combattant varié, le gravelot à collier interrompu ou l'avocette élégante [Aulert *et al.*, 2009].

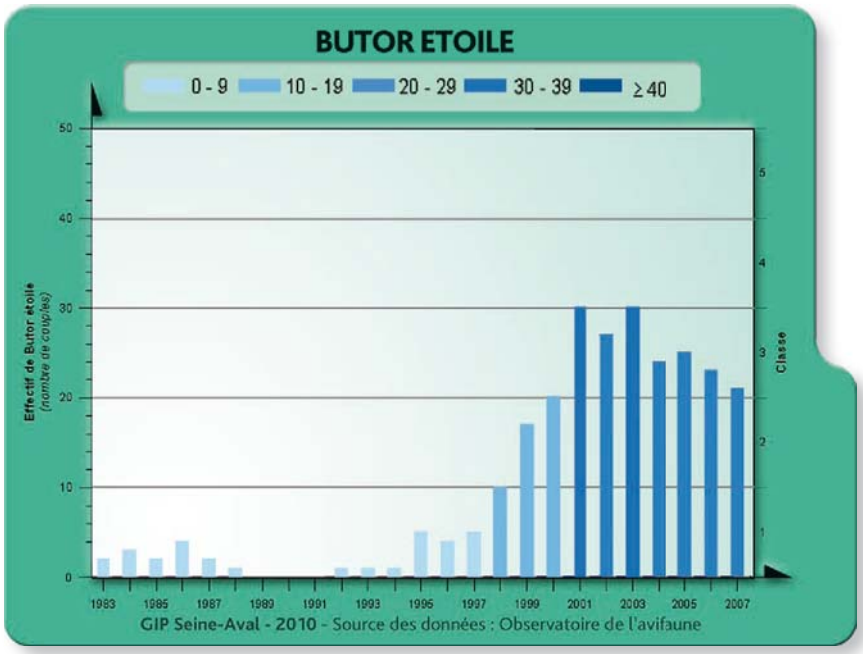

Indicateur 1 : Evolution de l'effectif de mâles chanteurs de butor étoilé dans l'estuaire de la Seine.

D'autre part, le suivi des oiseaux nicheurs permet d'évaluer la pertinence des stratégies de gestion notamment en matière de gestion hydraulique sur le site. Ainsi, pour préserver l'avifaune nichant dans l'estuaire de la Seine, un certain nombre de mesures de gestion semble se dégager : conserver des prairies humides ; limiter les surfaces cultivées ; faucher tardivement les prairies et maintenir des bandes refuges ; conserver le caractère humide des prairies ainsi que des roselières jusqu'au début de l'été.

Indicateur 2 : Dynamique moyennement favorable pour les oiseaux nicheurs dans l'estuaire de la Seine.

Cigogne blanche (D. Collin - www.oiseaux.net)

Les oiseaux nicheurs de l'embouchure de l'estuaire de la Seine

Seine-Aval
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Maison de l'Estuaire

Sources et méthodes

Figure 1
Les effectifs annuels (1984-2007) de mâles chanteurs du râle des genêts (*Crex crex*) sont issus de comptages réalisés à l'embouchure de l'estuaire de la Seine et dans la vallée de la Seine. Ils sont comparés avec les effectifs nationaux.
[Source des données : Observatoire de l'avifaune ; Aulert et al., 2009]

Figure 2
Les effectifs annuels (1984-2007) du vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) sont issus de comptages en période de nidification. Ils sont réalisés dans l'estuaire de la Seine (secteurs de l'embouchure de l'estuaire et des boucles de la Seine classés en Zone de Protection Spéciale).
[Source des données : Observatoire de l'avifaune ; Aulert et al., 2009]

Figure 3
Les effectifs annuels (1983-2007) de mâles chanteurs du butor étoilé (*Botaurus stellaris*) sont issus de comptages réalisés à l'embouchure de l'estuaire de la Seine.
Les surfaces de phragmitaies et des plans d'eau à l'embouchure de l'estuaire de la Seine sont estimées à partir d'une analyse diachronique sur ce territoire.
[Source des données : Observatoire de l'avifaune ; Aulert et al., 2009 ; SIRS, 2007]

Indicateur 1
Les effectifs annuels de mâles chanteurs du butor étoilé (*Botaurus stellaris*) dans l'estuaire de la Seine (secteurs de l'embouchure de l'estuaire et des boucles de la Seine classés en Zone de Protection Spéciale) sont représentés de 1983 à 2007.
[Source des données : Observatoire de l'avifaune ; Aulert et al., 2009]

Indicateur 2
L'état de conservation des oiseaux nicheurs reflète la dynamique de ces espèces dans l'estuaire de la Seine (secteurs de l'embouchure de l'estuaire et des boucles de la Seine classés en Zone de Protection Spéciale) en comparaison de leur dynamique nationale et/ou internationale. Cet indicateur peut varier d'un état de conservation très défavorable à un état de conservation très favorable (dynamique dans l'estuaire, respectivement négative et positive, plus forte qu'au niveau national et/ou international). Cet indicateur est moyenné pour les espèces nichant dans l'estuaire de la Seine et inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux 79/409 (16 espèces renseignées sur 25).
[Source des données : Aulert et al., 2009]

Références Bibliographiques

■ Aulert C., Ranvier G., Hemery D., Provost P., 2009. **Bilan ornithologique de la Zone de Protection Spéciale « Estuaire et marais de la Basse Seine »**. Observatoire de l'avifaune de la ZPS Estuaire et marais de la Basse Seine, Maison de l'Estuaire, Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. 309 p.
■ Deceuninck B. & Maheo R., 1998. **Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996**. LPO, Wetlands International (Biroe France), pp.30-34
■ Groupe Ornithologique Normand (GONm), 1989. **Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des Îles Anglo-normandes. Le Cormoran 7**. 247 p.
■ Morel F. & De Smet G., 2007. **Suivi des limicoles nicheurs sur la Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine. Printemps 2007 - rappel des résultats de 1999 à 2006, Seine-Maritime**. Etude réalisée par le Groupe Ornithologique Normand à la demande de la DIREN Haute-Normandie. 26 p.
■ Morel F., 2008. **Suivi des oiseaux nicheurs sur la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine au printemps 2007. Comparaison avec la période 1999 à 2006. (Seine-Maritime).** Etude réalisée par le Groupe Ornithologique Normand à la demande de la Maison de l'Estuaire. Opération SE16. 78 p + annexes.
■ Observatoire de l'avifaune de l'estuaire et des marais de la basse Seine. **Données de suivi de l'avifaune.** Maison de l'estuaire et Groupe Ornithologique Normand.
■ Provost P., 2007. **Sélection de l'habitat et comportement chez le butor étoilé (*Botaurus stellaris*)**. Ecole pratique des hautes études. Sciences de la vie et de la terre. 123 p + annexes.
■ Systèmes d'Information à Référence Spatiale (SIRS), 2007. **Etude cartographique de l'occupation du sol et de son évolution entre 1966, 1973, 1985, 1994 et 1999.** Etude réalisée pour le compte de la Maison de l'Estuaire.

Cette fiche thématique s'intègre dans le système d'observation de l'état de santé de l'estuaire de la Seine.
Elle est éditée par le Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval -
12 avenue Aristide Briand -
76000 Rouen
www.seine-aval.fr

Conception, rédaction :
GIP Seine-Aval, Maison de l'estuaire
Président : Alain Le Vern
Directeur : Loïc Guézennec
Contact : gipsa@seine-aval.fr
Infographie : Quai 24, Le Havre
Crédits photos : GIP Seine-Aval ; www.oiseaux.net
Tirage : 1000 exemplaires
Impression réalisée sur papier écolabélisé
ISSN : en cours

Le GIP Seine-Aval est financé par :